

Les tableaux annexés au présent rapport donneront d'une manière sommaire des renseignements précis sur les travaux accomplis dans les différents départements.

On trouve indiqués dans le tableau.

No. 1, les mouvements des patients durant l'année ;

No. 2, leurs mouvements depuis l'établissement de l'asile ;

No. 3, le lieu de résidence de tous les patients admis dans l'asile depuis son ouverture ;

No. 4, le nombre de décès durant l'année ;

No. 5, les causes de tous les décès depuis l'ouverture de l'asile ;

No. 6, la dépense totale pour l'année ;

No. 7, le nombre de jours d'ouvrage, et le département où l'ouvrage s'est fait ;

No. 8, la quantité d'ouvrage qui s'est fait dans les ateliers des tailleurs et des cordonniers ;

No. 9, le nombre d'articles fabriqués et raccommodés dans la division des femmes ;

No. 10, la quantité exacte, suivant mesurage, des travaux accomplis par les maçons et les menuisiers, ainsi que la somme d'ouvrage faite dans la carrière, la longueur totale des tuyaux de drainage que l'on a posés et des chemins que l'on a faits.

No. 11, la quantité et la valeur des produits provenant du jardin et de la ferme et estimés à mille neuf cent quarante-trois piastres (\$1,943.00).

J'ai l'honneur d'être, messieurs,

JOHN B. DICKSON, M. D., F. R. C. S. E.,

Surintendant médical, asile de Rockwood.

A MM. King, Prieur et Moylan,

Directeurs des Pénitenciers, Ottawa.